



Soutenir l'innovation communautaire

Actes du Congrès pancanadien de DÉC
Du 23 au 27 septembre 2002 Winnipeg (Manitoba)

Organisé par : le Réseau canadien
de développement économique communautaire et
le Programme d'assistance technique
au développement économique communautaire

Hôte : SEED Winnipeg
Un rapport d'Ellie Parks

Affaires
intergouvernementales
Manitoba



Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development Canada

FONDATION DE LA FAMILLE SAMUEL ET SAIDYE BRONFMAN



The Canadian CED Network

Le Réseau canadien de DÉC

Le troisième Congrès pancanadien de DÉC et la troisième assemblée générale annuelle du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) ont eu lieu à Winnipeg, au Manitoba, du 23 au 27 septembre 2002. Le congrès était une initiative conjointe du RCDÉC et du Programme d'assistance au développement économique communautaire (PATDEC).

Le RCDÉC est un organisme pancanadien sans but lucratif dirigé par et pour ses membres; il regroupe des organismes communautaires et des praticiens travaillant à la création de nouvelles avenues de développement économique et à l'amélioration des conditions sociales et environnementales de leurs collectivités, particulièrement les plus désavantagées. Le Réseau s'est donné la mission de renforcer les capacités des collectivités et de leurs organismes de développement. À cette fin, il propose une politique fondée sur des données probantes qui aidera davantage les groupes populaires à bâtir un avenir durable.

Le PATDEC a pour mission d'accroître la légitimité et l'efficacité des organismes communautaires engagés en DÉC et l'économie sociale en soutenant des activités susceptibles de renforcer leurs capacités et d'augmenter la visibilité, les connaissances, la cohérence et les ressources du secteur dans son ensemble en collaboration avec d'autres organismes qui partagent les mêmes intérêts. Entre 1997 et 2000, le PATDEC a travaillé auprès d'environ cent collectivités d'un bout à l'autre du Canada.

Sommaire du congrès

Sous le thème « Soutenir l'innovation communautaire », le congrès de 2002 poursuivait sur la lancée du congrès « Célébrer la diversité » de 2001. Plus de 400 activistes, professionnels, éducateurs et décideurs œuvrant dans le secteur du DÉC ont participé à l'événement, dans le cadre duquel ils ont pu partager des connaissances et établir de nouveaux contacts. Avec au programme plus de 70 ateliers et visites de sites et une variété de séances plénières, et compte tenu de la qualité des orateurs principaux et de la participation remarquable des gouvernements fédéral et provinciaux, ce fut incontestablement l'événement le plus important de l'année en DÉC. Le Manitoba, où le secteur de DÉC est en pleine évolution, s'est avéré un excellent lieu de réunion. Quant à l'hôtel où logeaient les participants, il était situé dans le quartier historique du centre-ville de Winnipeg.

Une série d'événements ont également été tenus de concert avec le Congrès pancanadien de DÉC, notamment : une consultation communautaire sur les pratiques exemplaires des collectivités d'apprentissage, menée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC); une séance de dialogue entre les gouvernements, dirigée par la province du Manitoba; des rencontres portant sur le perfectionnement des praticiens du PATDEC; des réunions s'adressant particulièrement au milieu des coopératives d'épargne et de crédit, organisées par la Assiniboine Credit Union; et enfin, deux événements sociaux à caractère multiculturel. Par ailleurs, les congrès respectifs de l'association Community Futures Partners of Manitoba (CFPM) et de l'Association des sociétés de développement communautaire ont eu lieu aussitôt après le Congrès pancanadien, au même endroit. Ces événements croisés ont permis aux participants du congrès de prendre part à de nombreuses activités d'apprentissage et d'établir de nouveaux réseaux de contacts.

Plus de 400 activistes, professionnels, éducateurs et décideurs œuvrant dans le secteur du DÉC ont participé au congrès de 2002, dans le cadre duquel ils ont pu partager des connaissances et établir de nouveaux contacts. Avec au programme plus de 70 ateliers et visites de sites et une variété de séances plénières, et compte tenu de la qualité des orateurs principaux et de la participation remarquable des gouvernements fédéral et provinciaux, ce fut incontestablement l'événement le plus important de l'année en DÉC.



*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

Ces actes présentent les faits saillants du Congrès pancanadien de DÉC de 2002. Il s'attardera particulièrement sur la séance de consultation communautaire de DRHC, sur l'assemblée générale annuelle du RCDÉC, sur la cérémonie de la Fondation des prix Drucker et sur les visites de sites. Ce congrès, sur fond de célébration et d'enthousiasme, a réuni plus de 400 délégués. Il a remarquablement affirmé la diversité et la force du mouvement de DÉC, et a été à ce jour l'événement le plus important jamais organisé par le RCDÉC et le PATDEC. Le sentiment d'appartenance à un mouvement dynamique prônant le changement y était très palpable. La communauté canadienne de DÉC est un groupe de personnes dévouées à la même cause : bâtir une économie saine et englobante. Au cours du congrès, de vieux amis se sont revus et de nouvelles amitiés ont vu le jour entre des participants qui s'étaient déjà parlé dans le cadre de téléconférences ou qui se connaissaient seulement par réputation. La création de partenariats et l'apprentissage entre pairs ont été encouragés et renforcés par ce grand rassemblement.

Le congrès avait comme objectif de contribuer au perfectionnement des compétences, à la création de réseaux et au partage de l'information parmi les praticiens de DÉC. À long terme, il visait à rehausser le profil du DÉC à l'échelle du pays tout en favorisant l'établissement de réseaux locaux et régionaux. Il est ressorti des formulaires d'évaluation des participants que tous ces objectifs ont été atteints et même dépassés. Le congrès a offert une foule de possibilités d'apprentissage structuré ou non structuré, et les participants n'ont pas tardé à partager avec les autres membres de leurs collectivités les connaissances acquises. Le réseautage était continu et spontané, car les vétérans du mouvement de DÉC encourageaient les nouveaux praticiens en animant les introductions.

Le président du comité d'organisation local, Derek Pachal de SEED Winnipeg, ainsi que de nombreux autres organisateurs, ont accompli un travail exceptionnel, et ont fait en sorte de faire de ce congrès un moment agréable pour les participants et les présentateurs. D'abord, le formulaire d'inscription en ligne a facilité l'inscription des participants. Les cotisations et les subventions de voyage ont été structurées de manière à encourager la participation d'un bout à l'autre du pays et à éliminer les obstacles financiers autant que possible. Comme le RCDÉC s'efforce d'accroître la diversité et l'inclusion, les participants comptaient autant d'hommes que de femmes issus de diverses origines ethniques, aux différentes situations économiques et vivant tant des régions urbaines que rurales. Les organisateurs locaux ont également organisé des activités de soirée favorisant la consolidation des relations entre la communauté de DÉC et les collectivités locales autochtones et francophones.

Les organisateurs du congrès, qui s'étaient engagés à offrir un événement dans les deux langues officielles, ont veillé à ce que les séances plénières et les présentations des orateurs principaux soient traduites simultanément et à ce que tous les documents soient disponibles en français et en anglais. Neuf ateliers ont été animés en français, et douze autres ont été traduits simultanément.

Le congrès a offert une foule de possibilités d'apprentissage structuré ou non structuré, et les participants n'ont pas tardé à partager avec les autres membres de leurs collectivités les connaissances acquises.



« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)

Félicitations au gouvernement du Manitoba

Le gouvernement du Manitoba mérite des félicitations pour son soutien aux pratiques de DÉC et à ce congrès. L'appui financier et non financier du secteur public, en particulier celui du ministère des Affaires intergouvernementales et de sa ministre à l'époque, Jean Friesen, a été d'une valeur inestimable. Le succès des initiatives mises de l'avant à Winnipeg témoigne de l'engagement du gouvernement provincial à dépasser le cadre des stratégies conventionnelles en matière de développement économique et à réaliser des objectifs sociaux et économiques en adoptant une approche axée sur le DÉC. Même s'il en est encore à ses débuts, le secteur du DÉC au Manitoba est bien vivant et constitue un exemple positif de ce que le secteur public peut accomplir en travaillant en équipe avec les collectivités.

On retrouve dans l'histoire du Manitoba bon nombre d'exemples d'initiatives collectives ayant pour but de trouver à des problèmes économiques des solutions axées sur la coopération. La table ronde et la consultation sur la mise en œuvre du développement durable au Manitoba, qui se sont déroulées au cours des années 1990, ont marqué le début de l'intégration du développement durable au travail quotidien du gouvernement et à la vie des Manitobains. La Loi sur le développement durable a été adoptée en 1998. Le programme Quartiers vivants! est une stratégie gouvernementale de développement économique et social à long terme en milieu communautaire qui vise à soutenir et à encourager les projets communautaires de revitalisation dans certains quartiers urbains. Les initiatives communautaires s'étendent à des secteurs divers, notamment la fabrication, les investissements, les services à la clientèle, le logement et les programmes d'aide à l'emploi parrainés par le gouvernement. Le Manitoba démontre un engagement ferme à répondre aux besoins de ses collectivités sur les plans social et économique.

La semaine au cours de laquelle s'est déroulé le congrès a été déclarée officiellement « Semaine du développement économique communautaire au Manitoba » par Mme Jean Friesen, ancienne vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales. La déclaration officielle comportait les points suivants (traduction libre) :

- ATTENDU QUE les stratégies de développement économique communautaire visent la revitalisation et le renouvellement des économies communautaires par le développement des ressources communautaires et le renforcement des liens économiques locaux au profit des collectivités;
- ATTENDU QUE le DÉC est une solution de remplacement efficace aux approches conventionnelles en matière de développement économique, axée sur un processus participatif visant à créer des emplois en milieu local, réduire la pauvreté, améliorer l'environnement et favoriser la propriété collective et les structures coopératives;



*Jean Friesen,
[ancienne] vice-
première ministre du
Manitoba, a déclaré la
semaine du 23 au 29
septembre 2002 «
Semaine du
développement
économique
communautaire au
Manitoba ».*

*« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

- ATTENDU QUE le renforcement de la capacité locale, le développement des connaissances et des compétences et l'intégration des objectifs sociaux, économiques et environnementaux à l'échelle locale aident les citoyens à bâtir des collectivités solides;
- ATTENDU QUE la relation entre les facteurs économiques et certains besoins importants des collectivités, notamment en matière de logement, d'éducation, d'environnement durable, de santé et de participation à la vie culturelle doit être prise en considération dans les plans futurs;
- ATTENDU QUE le fait de travailler ensemble pour trouver des solutions communes aux défis du DÉC favorisera l'établissement de partenariats, une meilleure compréhension et l'innovation en matière de développement coopératif.

En conséquence, je, Jean Friesen, vice-première ministre du Manitoba, déclare par la présente la semaine du 23 au 29 septembre 2002 « Semaine du développement économique communautaire au Manitoba », et en recommande le respect par tous les citoyens de notre province.

Orateurs principaux

Le congrès a commencé avec un discours de Rupert Downing, directeur général du RCDÉC, qui a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a enchaîné avec les enjeux auxquels les collectivités faisaient face et a réitéré l'intention du congrès, qui était de renforcer la capacité collective du mouvement de DÉC, d'orienter les efforts vers le même but et d'établir un programme pour l'avenir. Les orateurs principaux du congrès étaient : Silver Donald Cameron, Sherri Torjman du Caledon Institute, Sherman Kreiner du Fonds de placement Crocus, Mike Lewis du Centre for Community Enterprise et l'Honorable Jane Stewart, ministre de Développement des ressources humaines Canada.

Silver Donald Cameron – Les impératifs du renforcement de l'autonomie des collectivités

Silver Donald Cameron, orateur engagé et auteur prolifique, était l'orateur principal de la séance plénière d'ouverture du 24 septembre, intitulée « Les impératifs du renforcement de l'autonomie des collectivités ». M. Cameron a enseigné à l'Université de Dalhousie, à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université du Nouveau-Brunswick. Il a été le premier doyen de l'École des études communautaires au Collège universitaire du Cap-Breton et depuis le début des années 1990, il participe activement au développement économique communautaire de l'Île Madame en Nouvelle-Écosse.

Dans son style incomparable, M. Cameron a raconté aux participants du congrès ce qu'il avait appris de John Boudreau et de Jacques Carrière. Il a d'abord parlé de l'expérience de l'Île Madame, dans le cadre de laquelle M. Boudreau a participé à la reconstruction de l'économie locale après l'effondrement d'une activité majeure, la pêche du poisson de fond. M. Cameron a donné de nombreuses suggestions aux autres collectivités aux prises avec des difficultés similaires. En insistant sur le fait que les collectivités ne devraient pas avoir à



Dans son style incomparable, M. Cameron a raconté aux participants du congrès ce qu'il avait appris de John Boudreau et de Jacques Carrière. En insistant sur le fait que les collectivités ne devraient pas avoir à réinventer le DÉC chaque fois, il a encouragé la création de réseaux pour les aider à accéder à l'expertise dont elles ont besoin.



*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

réinventer le DÉC chaque fois car il y a au Canada un noyau de professionnels en DÉC, il a encouragé la création de réseaux pour les aider à accéder à l'expertise dont elles ont besoin.

M. Cameron a poursuivi avec les leçons qu'il avait apprises de Jacques Carrière du PATDEC en ce qui a trait aux diverses attentes des collectivités en matière de DÉC, à l'obstacle majeur que représente le financement durable et à l'importance d'une conduite des affaires publiques, d'un leadership et d'une gestion solides. Pour illustrer ses propos, il a parlé des nouvelles entreprises, dont les taux d'échec sont élevés, et des entreprises adoptant une approche fondée sur de multiples résultats, particulièrement vulnérables. En tant qu'organisme de financement, le PATDEC se trouve dans une position privilégiée pour comprendre les défis que doivent relever les nouvelles entreprises : son approche est souple et il nourrit des attentes réalistes envers les bénévoles et les débutants, en offrant des services de réseautage et d'encadrement en plus du financement.

Le groupe d'experts de la séance plénière d'ouverture était composé d'Eugene Kostyra, du gouvernement du Manitoba; de George Skinner, du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest; d'Elaine Cowan, entrepreneure sociale des Premières nations; et d'Eunice Grayson, de la Learning Enrichment Foundation et du RCDÉC. Toutes et tous ont affirmé que le mouvement de DÉC possédait plus d'une force et ont présenté leurs points de vue particuliers sur les enjeux qui y étaient liés. Par exemple, les gouvernements sont souvent limités par les programmes existants, et ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre toutes les propositions. En outre, les collectivités des Premières nations doivent relever des défis de développement économique particuliers en raison de la discrimination historique et de l'exclusion sociale des personnes autochtones. Mme Greyson a fait un retour sur le thème du congrès, « Soutenir l'innovation communautaire », en indiquant que la communauté de DÉC est diversifiée et qu'elle a recours à de multiples stratégies. Le gouvernement et le secteur privé peuvent jouer un rôle important dans la réalisation des stratégies multi-sectorielles liées à l'emploi, à la formation, à l'aide à l'enfance, à la santé et aux questions d'ordre juridique.

Sherri Torjman – L'innovation en développement économique communautaire

La séance plénière d'ouverture du deuxième jour (25 septembre), était animée par Sherri Torjman, vice-présidente du Caledon Institute of Social Policy. La présentation de Mme Torjman portait sur l'innovation en DÉC. Le Caledon Institute of Social Policy est un organisme privé à but non lucratif fondé en 1992, qui réalise des recherches et des analyses rigoureuses et de haut calibre. Son but est d'informer le public, de l'influencer et d'encourager une discussion publique sur des questions liées à la pauvreté et à la politique sociale, en élaborant et en promouvant des propositions concrètes et réalisables pour la réforme des programmes sociaux.

Mme Torjman est l'auteure de nombreux rapports du Caledon Institute, notamment *Reclaiming our Humanity, The Social Dimension of Sustainable Development, Strategies for a Caring Society, Survival-of-the-Fittest Employment*

Sherri Torjman a souligné les limites de l'approche traditionnelle en matière d'innovation, soit celle axée sur la technologie, ainsi que la tendance à considérer l'inclusion sociale comme un effet secondaire plutôt que comme un objectif principal et la trop grande importance accordée à la « nouvelle économie ». Pour qu'une économie fondée sur l'innovation soit équitable et ouverte à tous, une participation et une attention considérables seront nécessaires.



*« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

Policy, From Information to Application: How Communities Learn, Reintegrating the Unemployed Through Customized Training et Are Outcomes the Best Outcome? Elle a fait partie du comité de la Chambre des communes sur les invalides et les handicapés, du comité de la Chambre des communes sur le soin de l'enfant et de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction. Elle a également donné un cours de politique sociale à l'université McGill et siégé au conseil d'administration de la Fondation Trillium.

Le Caledon Institute et le PATDEC ont réalisé en partenariat un projet de recherche visant à explorer les liens entre l'innovation et le DÉC. Ce projet comprenait une analyse documentaire, des discussions de groupe avec des praticiens du DÉC et la collecte d'information sur des pratiques novatrices en matière de DÉC. Il s'est conclu en janvier 2003 par un rapport intitulé *Innovation and CED: What They Can Learn From Each Other*, de Sherri Torjman et Eric Leviten-Reid.

Mme Torjman a défini le concept d'« innovation » comme la création d'idées nouvelles ou encore la mise en pratique d'idées existantes dans de nouveaux secteurs ou à l'aide de nouveaux moyens. Les éléments principaux de l'innovation sont le développement des connaissances et l'apprentissage, les agrégats et la gestion du processus d'innovation. Mme Torjman a défini plus en détail ces éléments, expliquant que les agrégats sont des ensembles d'entreprises et d'institutions d'un même secteur géographique qui sont inter-reliées et œuvrent dans un même domaine. L'apprentissage interactif et les agrégats doivent être exploités avec des buts précis.

La gestion du processus d'innovation nécessite la création d'une vision, le recensement des éléments d'actif, la détermination des possibilités à exploiter et des défis à relever, l'établissement d'un plan d'action, la mobilisation de ressources en vue de la mise en œuvre ainsi que la surveillance et l'évaluation du rendement. La première étape, soit la création d'une vision, est le résultat d'un processus de développement issu d'un consensus entre les participants. La vision est ensuite transformée en action par l'entremise d'un plan stratégique. Mme Torjman a souligné les limites de l'approche traditionnelle en matière d'innovation, soit celle axée sur la technologie, ainsi que la tendance à considérer l'inclusion sociale comme un effet secondaire plutôt que comme un objectif principal et la trop grande importance accordée à la « nouvelle économie ».

L'innovation a des répercussions sur le DÉC et les deux secteurs sont interdépendants sous bon nombre d'aspects. Pour qu'une économie fondée sur l'innovation soit équitable et ouverte à tous, une participation et une attention considérables seront nécessaires. Mme Torjman a présenté un certain nombre de recommandations en matière d'innovation au sein des organismes de DÉC et, de façon plus générale, dans l'ensemble du secteur. Le DÉC peut être un catalyseur de l'innovation au sein d'une collectivité, par exemple lorsque l'entrepreneuriat ou la création des possibilités d'affaires font partie intégrante de la stratégie de DÉC d'une collectivité visant à créer des emplois à l'interne plutôt que de se fier à des sources externes. Mme Torjman a également souligné la nécessité de mettre en place des structures de soutien permettant l'innovation en DÉC, par exemple un cadre stratégique adéquat, de l'assistance pour le développement des ressources humaines et sur le plan technique, un financement suffisant et des outils technologiques.

« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)

*Sherman Kreiner –
La collaboration entre le DÉC et le monde des affaires*

Le 25 septembre, la présentation du déjeuner-conférence a été faite par Sherman Kreiner, président et directeur général du Fonds de placement Crocus. M. Kreiner a dirigé la transformation du Fonds, lancé par l'entremise d'une émission publique initiale en 1992, en une société de capital-risque bien établie ayant un actif supérieur à 165 millions de dollars et comptant plus de 28 000 actionnaires au Manitoba. Avant de se joindre au Fonds, M. Kreiner avait déjà à son actif plus de quinze ans d'expérience en développement stratégique de l'actionnariat des employés et dans d'autres domaines connexes, notamment les services bancaires d'investissement, la planification d'entreprise et la conception de structures juridiques. Il détient un diplôme en droit de la University of Pennsylvania Law School.

La présentation de M. Kreiner portait sur le rôle de la communauté d'affaires dans le renforcement de la capacité et de la viabilité des collectivités des centres-villes. Il a parlé en particulier du rôle joué par le Fonds de placement Crocus, en expliquant de quelle façon celui-ci participe au processus de DÉC et comment la politique gouvernementale a favorisé cet engagement d'entreprise. D'après son expérience, M. Kreiner a remarqué que certaines entreprises démontrent un engagement solide envers les collectivités et sont conscientes des répercussions négatives de la dégradation du milieu communautaire sur leurs affaires et sur la qualité de vie au sein de leurs collectivités de façon générale. Par contre, le milieu des affaires essaie souvent de régler les problèmes des collectivités avec des solutions d'urgence plutôt que des plans structurés, et se fait un plaisir de céder la place au gouvernement ou aux organismes communautaires lorsque ces derniers prennent en charge la situation.

M. Kreiner a soulevé la question suivante : « Comment pouvons-nous créer les conditions nécessaires pour convaincre le monde des affaires de travailler avec nous afin d'améliorer la situation des collectivités? ». Il a fait remarquer que les initiatives de DÉC s'appuient souvent sur un partenariat entre le secteur public et des organismes de DÉC à portée locale. Ce type d'entente entre deux partenaires donne souvent des résultats non durables, étant donné que le gouvernement offre des cycles de financement à court terme alors que le DÉC nécessite une stratégie à long terme.

M. Kreiner a proposé une nouvelle approche visant à encourager la mise en œuvre de plans d'action collectifs au sein de collectivités à faible revenu par l'adoption d'un certain nombre d'outils essentiels permettant d'assurer un financement durable à long terme. Il existe aux États-Unis une solution de ce type, soit les sociétés de développement communautaire, qui ont le statut d'organismes de bienfaisance. Dans certains États, des programmes de crédit d'impôt offrant de nombreux avantages par rapport aux subventions gouvernementales directes sont en place. M. Kreiner a également mentionné d'autres outils, notamment le capital d'entreprise, la capacité technique et les initiatives stratégiques comme les crédits d'impôt pour emplois cibles. Le succès des fonds de placement de travailleurs comme Crocus constitue un excellent exemple de mise en application réussie de la stratégie de crédits d'impôt. Le Fonds a obtenu environ 40 millions de dollars en crédits d'impôt des gouvernements provincial et fédéral pour générer un investissement de 130



Les initiatives de DÉC s'appuient souvent sur un partenariat entre le secteur public et des organismes de DÉC à portée locale. Ce type d'entente entre deux partenaires donne souvent des résultats non durables, étant donné que le gouvernement offre des cycles de financement à court terme alors que le DÉC nécessite une stratégie à long terme.

*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

millions de dollars par des particuliers, ce qui a permis la création d'un fonds de plus de 165 millions de dollars. Jusqu'ici, le Fonds Crocus a investi dans environ 60 entreprises du Manitoba et contribué à créer ou à préserver plus de 11 400 emplois.

M. Kreiner a parlé de l'expérience de la Community Ownership Solutions, société d'aide aux entreprises à but non lucratif qui a adopté un modèle de développement d'entreprise axé sur les forces du marché et qui croit qu'un travail de qualité est le plus important facteur déterminant de la qualité d'un service ou d'un produit. Cette approche suit l'exemple d'entreprises qui connaissent un grand succès aux États-Unis. M. Kreiner a également souligné le travail remarquable de la Westland Foundation, de SEED Winnipeg, du Jubilee Fund et de l'Assiniboine Credit Union. Il a encouragé les organismes Centraide de l'ensemble du Canada à suivre l'exemple de ceux de Winnipeg en aidant la communauté d'affaires et les organismes de développement communautaire à entrer en communication.

Mike Lewis – Mettre de l'avant une politique pancanadienne de DÉC au Canada

Mike Lewis a animé la séance plénière du 26 septembre au matin, qui portait sur la mise de l'avant de notre politique pancanadienne. M. Lewis est directeur exécutif du Centre for Community Enterprise et président du Conseil pancanadien sur les politiques du RCDÉC. Il est également rédacteur en chef de *Making Waves*, le magazine des praticiens de DÉC du Canada, et dirige des projets de recherche sur les politiques et d'assistance technique. Il donne des conférences pour un grand nombre d'organismes des secteurs public, privé et à but non lucratif du Canada. Il est l'auteur ou le coauteur de neuf livres portant sur des sujets liés au DÉC ainsi que de chapitres dans plusieurs autres ouvrages, et a rédigé plus de 200 articles, études et rapports.

M. Lewis a commencé sa présentation en racontant une histoire qui avait été relatée pour la première fois par Rankin MacSween de New Dawn Enterprises. L'histoire met en scène l'arrière-grand-père de ce dernier, un agriculteur de subsistance de Cap-Breton. La pratique de l'époque voulait que les hommes partent chaque automne à Boston, à 1000 milles de là, pour travailler pendant l'hiver, et ne reviennent qu'au printemps. « Comment vous rendiez-vous jusqu'à Boston? », avait demandé le jeune Rankin MacSween à son arrière-grand-père. « En marchant », lui avait répondu le vieil homme. « Mais marchiez-vous vraiment jusqu'à Boston? », avait insisté le jeune homme. « Eh bien, je n'étais pas seul, lui avait répliqué le vieil homme. Il y avait aussi Rory Hector, Red Angus, Dugal Peter et Dan Rory. Je ne pense pas que j'aurais pu marcher seul jusqu'à Boston. » Sous plusieurs aspects, cette histoire rejoint celle du mouvement de DÉC au Canada, en ce sens qu'il s'agit d'un long voyage mais qu'il y a encore bien du chemin à parcourir. Le message central est que nous devons marcher côte à côte si nous voulons atteindre nos objectifs. M. Lewis a souligné que les gens sont de plus en plus sensibilisés à une cause commune et démontrent une volonté de travailler ensemble. Il a également mis l'accent sur la nécessité de faire front commun pour diffuser le message de la politique.

Le cadre stratégique du RCDÉC a été créé grâce aux efforts et aux commentaires de centaines de personnes, un processus qui a débouché en 2001

*Il y a des indications
d'une réceptivité
croissante de la part des
gouvernements fédéral et
provinciaux envers l'idée
d'accroître
l'investissement en DÉC.
Un organisme de
recherche en expansion
soutient que le capital
social, soit la qualité et la
densité des relations, de la
confiance et des réseaux
qui existent dans notre
société, est lié à notre
vitalité sur le plan
économique. Le RCDÉC a
joué un rôle dans la
reconnaissance de ce fait.*



*« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

sur un forum pancanadien sur les politiques. Cinq recommandations principales en sont ressorties en ce qui a trait aux trois grands « C » : le renforcement de la capacité, le rehaussement des compétences et l'amélioration de l'accès au capital. La première recommandation est axée sur l'investissement dans le renforcement de la capacité des collectivités, en particulier par un soutien financier souple et constant au DÉC. Les trois recommandations suivantes portent sur le rehaussement des compétences. La deuxième décrit les changements de politiques nécessaires pour créer des structures de soutien mieux intégrées permettant aux Canadiens de se développer, d'apprendre et d'exercer un emploi rémunérateur. La troisième porte sur le rôle des organismes de DÉC dans le développement du capital humain. La quatrième énonce le besoin d'élargir notre propre champ de compétences et de développer le leadership et le rôle des praticiens dans le secteur du DÉC. Enfin, la cinquième recommandation renvoie au troisième grand « C », c'est-à-dire le capital, plus précisément en ce qui a trait à la mise en application de crédits d'impôt permettant de mobiliser du capital pour les collectivités.

M. Lewis a passé en revue les accomplissements à ce jour et félicité le gouvernement du Manitoba pour sa progression rapide. Il a expliqué les facteurs qui contribuent aux progrès et a présenté certaines des initiatives du gouvernement Doer en matière de DÉC, en remerciant les Manitobains présents pour leur leadership. Il a déclaré que le Canada anglais était en voie de rejoindre le Québec, avec la croissance explosive du DÉC et les mouvements d'économie sociale en cours. Il a encouragé toutes les personnes présentes à renforcer les réseaux régionaux afin de tirer parti des innovations mutuelles.

Il y a, selon M. Lewis, des indications d'une réceptivité croissante de la part des gouvernements fédéral et provinciaux envers l'idée d'accroître l'investissement en DÉC. Un organisme de recherche en expansion soutient que le capital social, soit la qualité et la densité des relations, de la confiance et des réseaux qui existent dans notre société, est lié à notre vitalité sur le plan économique. Le RCDÉC a joué un rôle dans la reconnaissance de ce fait, par l'entremise de discussions avec des hauts fonctionnaires. Il semble y avoir une prise de conscience quant au caractère essentiel d'une capacité locale organisée permettant d'intégrer les plans d'action sociaux et économiques pour relever les défis auxquels font face bon nombre de nos collectivités rurales. À la suite d'une déclaration de Paul Martin selon laquelle le DÉC fera partie de son programme, le Conseil pancanadien sur les politiques du RCDÉC prépare un dossier et prévoit de tenir une réunion. M. Lewis a toutefois tenu à rappeler que nous ne devons pas être naïfs : le DÉC devra affronter la concurrence pour obtenir du financement de la part de gouvernements plus préoccupés par la « nouvelle économie » et par les répercussions économiques de la lutte contre le terrorisme.

M. Lewis a exposé les grandes lignes des deuxième et troisième recommandations du cadre stratégique, soit la mise en place de politiques permettant la création de structures de soutien mieux intégrées pour aider les Canadiens à se développer, à apprendre et à exercer un emploi rémunérateur, ainsi que la reconnaissance des organismes de DÉC en tant que partenaires à part entière dans le développement du capital social. La Learning Enrichment Foundation (LEF), un membre du RCDÉC de Toronto, est connue pour les innovations efficaces qui définissent son approche communautaire intégrée en ce qui a trait au développement humain et au marché de l'emploi. Le RCDÉC et

Mike Lewis a déclaré que le Canada anglais était en voie de rejoindre le Québec, avec la croissance explosive du DÉC et les mouvements d'économie sociale en cours. Il a encouragé toutes les personnes présentes à renforcer les réseaux régionaux afin de tirer parti des innovations mutuelles.

*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

la LEF travaillent en équipe pour mettre sur pied un projet pilote en milieu urbain baptisé « Community Solutions », auquel participent des membres du RCDÉC de Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax. La LEF et le RCDÉC travaillent également ensemble dans le cadre d'une autre initiative, soit une conférence majeure connue sous le nom de « GroundSwell ». M. Lewis a remercié la LEF pour son importante contribution au programme national et a fortement recommandé aux autres organismes de suivre son exemple.

M. Lewis a ensuite abordé le troisième thème du cadre stratégique, soit le capital, et en particulier la question des crédits d'impôt. Les crédits d'impôt permettent à un investisseur de profiter d'une réduction d'impôt en consacrant des fonds à un investissement admissible prédéfini. Le Conseil pancanadien sur les politiques a mis l'accent sur les crédits d'impôt parce qu'ils constituent une source de capitaux propres et que l'accès à ces derniers semblait être un problème plus important pour les organismes de DÉC que l'accès au crédit. Les crédits d'impôts ont également été considérés en priorité parce que l'on croit qu'ils peuvent, s'ils sont bien structurés, contribuer à développer le capital humain et créer de nouvelles sources de capital nominal. En réalité, les options qui s'offrent pour réunir des fonds dans le cadre de projets importants sont limitées. Les modèles de crédit d'impôt de la Nouvelle-Écosse et du New Hampshire offrent aux investisseurs des avantages fiscaux significatifs et renforcent les relations à l'échelle locale. Les recherches en cours promettent des résultats intéressants et le RCDÉC a commencé à progresser en ce qui a trait à cet élément de son programme.

M. Lewis a conclu sa présentation en parlant de l'objectif du RCDÉC de travailler de façon non discriminatoire, à la fois à l'interne et dans ses alliances stratégiques. « Nous sommes un jeune organisme avec des ressources limitées. Nous avons parfois des difficultés à concrétiser nos aspirations. Nous avons fait de grands efforts pour rendre nos communications bilingues. Nous avons également pris des mesures, modestes mais importantes, pour assurer une représentation des deux sexes, des autochtones et des jeunes au sein du Réseau. Toutefois, il nous reste du chemin à parcourir. Nous sommes déterminés à atteindre un équilibre et une diversité. Votre aide et votre participation à ce sujet sont les bienvenues. ». Le RCDÉC a un programme bien chargé et progresse dans la réalisation de celui-ci avec l'aide de ses membres.

*L'honorable Jane Stewart –
Les compétences et l'apprentissage pour l'avenir du Canada*

Le déjeuner-conférence du 26 septembre a été prononcé par l'honorable Jane Stewart. Depuis 1993, Mme Stewart représente la circonscription ontarienne fédérale de Brant. Elle a été membre du Comité permanent des finances et, en 1996, ministre du Revenu national. Elle a été nommée ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en 1997, puis ministre de Développement des ressources humaines Canada en 1999. De concert avec Allan Rock, ministre de l'Industrie, elle a lancé en février 2002 la Stratégie d'innovation du Canada. Cette stratégie vise le développement des outils dont les Canadiens ont besoin pour s'intégrer au monde du travail du Canada.

Mme la ministre a tout d'abord félicité les organismes qui ont contribué à réunir un groupe de personnes aussi incroyable dans le cadre de cette

« Il est extraordinaire de constater à quel point les moyens d'action sont renforcés lorsque les organismes bénévoles, le secteur privé et le secteur public d'une collectivité travaillent ensemble pour évaluer les besoins de celle-ci puis établir un plan visant à exploiter ses forces et atténuer ses faiblesses »

L'honorable Jane Stewart



*« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

conférence. Elle a exprimé son enthousiasme envers le dynamisme actuel du secteur du développement communautaire. « Il est extraordinaire de constater à quel point les moyens d'action sont renforcés lorsque les organismes bénévoles, le secteur privé et le secteur public d'une collectivité travaillent ensemble pour évaluer les besoins de celle-ci puis établir un plan visant à exploiter ses forces et atténuer ses faiblesses », a déclaré Mme Stewart. Elle a fait remarquer que des solutions différentes pouvaient être tout aussi intéressantes, comparant Winnipeg, un grand centre urbain, à North Skeena, un regroupement de quatorze villages et municipalités qui travaillent en commun afin d'accroître leur efficacité.

La ministre a encouragé le renforcement des partenariats communautaires entre les Premières nations et les autres collectivités voisines et s'est engagée à le soutenir. Elle croit que les deux types de collectivités ainsi que le pays de façon générale ont beaucoup à y gagner. Soulignant la nécessité de mettre l'accent à la fois sur le développement social et sur le développement économique, Mme Stewart s'est dite encouragée par le contexte actuel du DÉC. Au cours de ses déplacements dans les différentes régions du Canada, elle a remarqué que l'on accorde de plus en plus d'importance au point de vue des gens, soit ce que l'on appelle souvent la dynamique sociale du développement.

Selon Mme Stewart, la Stratégie d'innovation vise à faire comprendre aux Canadiens que leur gouvernement fédéral est conscient du fait que le développement doit se faire aussi bien sur le plan social qu'économique. « Deux ministères ont mis en commun leurs efforts pour démontrer qu'ils comprennent bien la nature horizontale du développement, a fait remarquer Mme Stewart.

Parler de développement économique sans parler de développement social n'aurait aucun sens. Il s'agit d'une seule et même chose, soit le développement ». Elle a parlé du travail du ministre d'Allan Rock, qui se concentre sur les questions économiques liées à l'innovation, ainsi que du sien, davantage axé sur les questions sociales. Elle a expliqué que le gouvernement, sachant que ce sont les gens qui apportent et mettent en œuvre l'innovation, devrait être à même de s'assurer que tous les citoyens disposent des outils dont ils ont besoin pour participer pleinement à la vie sociale et économique du Canada moderne.

La conférencière a exprimé ses inquiétudes pour l'avenir en raison des données démographiques actuelles du Canada, qui confirment le vieillissement de la population et le fait que la majorité des Canadiens se dirigent actuellement vers la retraite. Seules les collectivités de Premières nations conservent des taux de natalité plus élevés, qui continuent d'ailleurs d'augmenter. Dans le reste du Canada, le taux de natalité est en déclin. Le Conference Board du Canada estime que la population du pays aura diminué d'un million d'ici l'année 2020. Nous devons être conscients, en tant que collectivité, de l'impact que cette réduction de la population aura à l'échelle communautaire. De plus, huit millions de Canadiens n'ont pas les capacités de lecture et d'écriture dont ils ont besoin pour s'intégrer pleinement au Canada moderne. La ministre a reconnu que le gouvernement devra prendre davantage de mesures pour s'assurer que les groupes marginalisés, notamment les autochtones, les personnes handicapées, les chefs de familles monoparentales et les néo-Canadiens ont la chance de réaliser leur plein potentiel.

La ministre Stewart a souligné le fait que la plupart des emplois nécessitent actuellement une éducation supérieure; en fait, soixante-dix pour cent des

Parmi les objectifs définis dans le document Le savoir, clé de notre avenir, on note celui d'accroître d'un million au cours des cinq prochaines années le nombre d'adultes en apprentissage permanent, ainsi que celui de réduire de vingt-cinq pour cent d'ici les dix prochaines années le nombre d'adultes ayant un faible niveau d'alphabétisation. La ministre Stewart a déclaré que l'atteinte de ces objectifs dépendait aussi des groupes présents à la conférence.

*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

nouveaux emplois créés au Canada en 2004 nécessiteront une éducation postsecondaire. Même pour travailler dans l'industrie d'exploitation des ressources naturelles, par exemple au sein d'une usine de pâte à papier de Corner Brook (Terre-Neuve), il faut avoir suivi un cours en technologie de niveau collégial. Dans le document *Le savoir, clé de notre avenir*, le gouvernement fédéral décrit ses objectifs d'apprentissage permanent pour les Canadiens. Treize projets pilotes ayant pour but de concevoir et de créer une infrastructure à l'intention de nos plus jeunes citoyens, les enfants, sont actuellement en cours dans différentes régions du Canada. Parmi les objectifs définis dans le document *Le savoir, clé de notre avenir*, on note celui d'accroître d'un million au cours des cinq prochaines années le nombre d'adultes en apprentissage permanent, ainsi que celui de réduire de vingt-cinq pour cent d'ici les dix prochaines années le nombre d'adultes ayant un faible niveau d'alphabétisation. La ministre a déclaré que l'atteinte de ces objectifs dépendait aussi des groupes présents à la conférence. Le secteur public est conscient du fait qu'il ne peut pas résoudre à lui seul les problèmes des collectivités.

La ministre a souligné l'excellent travail réalisé dans le secteur du DÉC et a demandé des suggestions quant aux secteurs où le gouvernement fédéral pourrait mettre en œuvre de nouveaux projets pilotes. Elle a demandé au secteur du DÉC son aide pour la révision des meilleures pratiques dans le contexte du document *Le savoir, clé de notre avenir*. Se référant à la réunion des ministres du travail du G8 ayant eu lieu au mois de juin de l'année précédente, elle a fait remarquer que tous les pays développés sont préoccupés par la question du développement des ressources humaines et que ceux qui réussissent le mieux dans ce secteur seront les chefs de file du 21^e siècle. Elle a déclaré nous devons miser sur le développement économique communautaire, soit la reconnaissance et l'autonomisation des collectivités, et renforcer nos moyens d'action par l'entremise de partenariats efficaces.

Cathy Harrington, présidente du conseil d'administration du RCDÉC, a remercié la ministre au nom du RCDÉC, du PATDEC et des délégués, et lui a remis en cadeau un ensemble de produits fabriqués au Manitoba. Mme Harrington a encouragé les personnes présentes à se joindre à la ministre par la suite afin de partager leurs connaissances dans le cadre d'un atelier sur les meilleures pratiques relatives aux collectivités d'apprentissage.

Séances du congrès

Plus de 60 ateliers sur la politique, la pratique et les nouveaux enjeux du DÉC figuraient au programme du congrès. Comme le RCDÉC est un organisme dirigé par et pour ses membres, les ateliers ont été choisis d'après les réponses de ces derniers à un sondage, puis répartis en cinq volets. Le premier volet, *Les rudiments du DÉC : Connaissances clés et compétences de base*, regroupait sept ateliers d'environ trois heures chacun, qui présentaient de l'information, des idées et des concepts fondamentaux au cœur du DÉC. Le deuxième volet, *Nouveaux outils, enjeux, idées et pratiques : Partage des connaissances entre les praticiennes et praticiens*, comprenait vingt-deux séances au cours desquelles les praticiens ont eu l'occasion de discuter des nouvelles pratiques de DÉC et des nouveaux outils fondés sur des travaux novateurs réalisés partout au pays. Le troisième volet, *Élargir notre bassin de connaissances, renforcer nos compétences*,

La Stratégie d'innovation du Canada doit reconnaître que le mieux-être social et économique touche l'ensemble des collectivités, et que les efforts de développement et d'apprentissage communautaires sont essentiels à ce mieux-être.

« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)

comportait seize ateliers d'apprentissage appliqué axés sur des outils, des pratiques et des enjeux particuliers. Le quatrième volet, *Croissance des pratiques éprouvées*, regroupait neuf séances présentant des expériences et des initiatives de DÉC couronnées de succès. Le programme proposait également des discussions sur les stratégies pouvant contribuer à la multiplication de telles expériences, et sur les façons d'en tirer parti. Enfin, le cinquième volet était consacré aux réunions organisationnelles, par exemple l'assemblée générale annuelle du RCDÉC et du PATDEC et diverses réunions de comités.

La séance sur l'entrepreneuriat social et l'atelier sur les pratiques exemplaires des collectivités d'apprentissage de DRHC, auxquels ont assisté respectivement 70 et 100 participants, sont les ateliers qui ont retenu le plus l'attention.

Au nombre des autres ateliers clés du congrès, nous trouvons « La jeunesse à l'œuvre en DÉC », présenté par Victoria Morris, directrice générale de la SEED Society de Christina Lake (C.-B.), Shawna Lukowski, associée de GenNext et ancienne directrice générale du YMCA de Prince Albert, et Stacy Barter, coordonnatrice de l'emploi des jeunes du Columbia Basin Trust de Castlegar (C.-B.). Vingt personnes des jeunes comme des adultes, toutes à la recherche d'information sur la façon d'intégrer efficacement les jeunes dans les organismes, ont participé à l'atelier. Les trois présentatrices ont d'abord ouvert une discussion de groupe, en parlant de leurs expériences de travail en DÉC, des appuis qu'elles ont reçus et des défis qu'elles ont dû relever pour devenir des leaders. Les participants ont particulièrement apprécié les jeux et les exercices organisés pour illustrer l'importance du travail d'équipe, de la créativité au sein des groupes et de la persévérance. Une discussion en petits groupes a ensuite eu lieu, suivie de sketches portant sur le traitement des jeunes exclusion, politique de pure forme et mépris et sur les principes qui favoriseraient le leadership et la participation des jeunes : écouter, remettre des pouvoirs et des responsabilités, et choisir des projets d'intérêt pour les jeunes. Enfin, les personnes présentes ont pris part à une discussion de groupe au cours de laquelle elles ont expliqué pourquoi elles étaient engagées en DÉC et pourquoi elles souhaitaient travailler avec les jeunes. Cet atelier pratique a été un moment phare pour plus d'un participant.

Atelier sur les pratiques exemplaires au sein des collectivités d'apprentissage

À la suite du discours-programme de la ministre Jane Stewart, les agents de DRHC ont animé un atelier sur les pratiques exemplaires des collectivités d'apprentissage dans le cadre duquel les participants ont pu commenter la Stratégie d'innovation du Canada présentée dans le document *Le savoir, clé de notre avenir*. L'interprétation des commentaires et la pleine participation de la ministre Stewart ont laissé une excellente impression au public. Mme Stewart a abordé le DÉC en tant que stratégie durable.

L'atelier a commencé avec les présentations de deux réseaux d'apprentissage communautaires, le Vancouver Community Network (Colombie-Britannique) et la Random North Development Corporation (Terre-Neuve), suivies de séances de groupes de travail portant sur trois questions spécifiques :

1. Quelles pratiques et approches favorisent le perfectionnement des compétences et l'apprentissage dans votre collectivité?

La séance sur l'entrepreneuriat social et l'atelier sur les pratiques exemplaires des collectivités d'apprentissage de DRHC sont les ateliers qui ont retenu le plus l'attention. Au nombre des autres ateliers clés du congrès, nous trouvons aussi « La jeunesse à l'œuvre en DÉC ».

*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

2. Dans votre travail de création de solutions d'apprentissage dirigées par les collectivités, quels sont les nouveaux problèmes et obstacles auxquels vous faites face?
3. Quelles mesures recommanderiez-vous pour augmenter les compétences et l'adaptabilité de la main-d'œuvre canadienne?

À la première question, les participants ont noté que l'apprentissage et le développement communautaires tenaient déjà compte des fossés sociaux, économiques et éducatifs existant dans les collectivités défavorisées. La Stratégie d'innovation du Canada doit reconnaître que le mieux-être social et économique touche l'ensemble des collectivités, et que les efforts de développement et d'apprentissage communautaires sont essentiels à ce mieux-être. Enfin, les approches populaires et ascendantes visant à créer des cultures d'apprentissage et à favoriser le développement social et économique donnent de très bons résultats par rapport aux approches descendantes, qui conduisent à la dépendance et à la complaisance.

À la deuxième question, les participants ont noté les obstacles suivants : les cloisonnements gouvernementaux, les critères d'admissibilité et des programmes, l'absence d'un cadre et d'un mandat clairs pour appuyer le développement communautaire, le fossé numérique, les ententes de financement à court terme et les projets pilotes qui privent les collectivités du financement de base à long terme nécessaire à la gestion et à la réalisation de changements à long terme.

Les réponses à la troisième question ont servi à établir des recommandations à l'endroit des organismes communautaires, des établissements d'enseignement et des gouvernements. Du côté des organismes communautaires, les recommandations concernaient l'investissement lié au développement du leadership des citoyens, des bénévoles et du personnel, et une coopération accrue entre les organismes non gouvernementaux des différents secteurs. Pour ce qui est des établissements d'enseignement, la recommandation touchait la démocratisation de l'apprentissage par la création de véritables partenariats avec les collectivités. Enfin, cinq recommandations ont été formulées pour les gouvernements :

- i. changer la relation entre le gouvernement et les collectivités pour tendre vers un rôle de supervision;
- ii. améliorer les critères de financement en éliminant les obstacles d'admissibilité liés à l'assurance emploi et aux autres programmes;
- iii. augmenter les initiatives qui fonctionnent bien en appuyant le dialogue et l'enseignement par les pairs sur ce qui fonctionne et pourquoi dans l'apprentissage communautaire;
- iv. créer un mandat de DÉC en reconnaissant expressément que le DÉC et l'investissement stratégique des gouvernements constituent une approche qui permet de lier l'apprentissage, le renforcement des capacités, le développement social et le développement économique communautaire;
- v. investir dans les initiatives communautaires d'apprentissage continu.

La ministre Stewart a remercié les participants pour leurs commentaires et le savoir-faire qu'ils ont apporté à l'atelier. Elle a également reconnu le besoin

*« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

primordial de créer des engagements de financement à long terme. Les participants ont été encouragés par cette ouverture du gouvernement ainsi que par la possibilité pour le DÉC de se distinguer et de jouer un rôle intégral dans le programme de compétences et d'apprentissage du Canada.

Faits saillants de l'assemblée générale annuelle du RCDÉC

La motion relative au changement de la structure de participation a constitué un développement majeur lors de l'AGA de 2002 du Réseau. Auparavant, le RCDÉC proposait deux catégories de membres, soit les membres et les amis. À la différence des membres, les amis n'avaient pas le droit de vote et payaient une cotisation moins élevée. La recommandation, fondée sur l'étude du Comité de la participation des membres, était d'éliminer ces deux catégories et de créer une définition inclusive de membre assortie d'une politique de participation à accès facile. Désormais, tous les membres, tant les particuliers que les organismes, bénéficient des mêmes privilèges et avantages et ont un seul droit de vote. Le Réseau encourage les organismes à nommer plusieurs employés comme membres associés pour partager les responsabilités et les avantages. Les particuliers sont également invités à se joindre au Réseau; cependant, les employés des organismes membres ne peuvent s'inscrire comme particuliers. La politique de participation à accès facile tient compte des difficultés financières auxquelles sont aux prises certains organismes et praticiens de DÉC, et encourage la participation de ces derniers dans la mesure de leurs moyens.

Le plan stratégique 2002-2005 du RCDÉC a également été présenté et débattu lors de cette AGA. Ce plan était axé sur la création d'un réseau inclusif dirigé par et pour ses membres, capable de soutenir ces derniers et de faire la promotion du DÉC à l'échelle du pays.

Les élections du conseil d'administration se sont soldées par l'ajout de nouveaux membres : Ify Uzor, Victoria Morris, Caroline Lachance et Kevin Edwards. Mark Cabaj, Peter Frampton, Cathy Harrington, Natasha Jackson, Mike Lewis, Juan Tellez et Ronnie VanWyk poursuivent leur mandat, tandis que Walter Hossli et Lynn Markell ont choisi de se retirer à la fin du leur. M. Hossli et Mme Markell ont reçu une salve d'applaudissements de la part des participants pour leur excellent travail en DÉC. Le nouveau C.A. est composé de onze membres diversifiés et talentueux s'engageant à diriger le Réseau et à le faire grandir.

Les membres ont également présenté une motion visant à intégrer les composantes de représentation des deux sexes, de race et d'origine ethnique dans tous les travaux de recherche et d'analyse du RCDÉC. La motion a été adoptée, et a conduit à la formation d'un groupe de travail d'inclusion en tant que sous-comité du Comité de la participation des membres. Le jour suivant l'AGA, le Conseil sur les politiques, le Comité de la participation des membres et le Comité de perfectionnement des praticiens ont tenu des réunions ouvertes à tous les participants au Congrès pancanadien.

La motion relative au changement de la structure de participation a constitué un développement majeur lors de l'AGA de 2002 du Réseau. Auparavant, le RCDÉC proposait deux catégories de membres, soit les membres et les amis. À la différence des membres, les amis n'avaient pas le droit de vote et payaient une cotisation moins élevée.



*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

Prix de la Fondation Peter F. Drucker pour l'innovation communautaire

Dans le cadre du 10e anniversaire de la Fondation Drucker, le lauréat du Prix Drucker 2002 a été nommé pendant la cérémonie protocolaire du déjeuner-conférence du 27 septembre. La Fondation Drucker a comme objectif de souligner le travail novateur accompli dans le secteur non lucratif canadien et de célébrer cette réussite pour inspirer les autres à passer à l'action. Le Prix Peter F. Drucker pour l'innovation communautaire est remis chaque année à un organisme sans but lucratif en reconnaissance d'un programme qui a permis de changer la vie des gens de la collectivité dans laquelle il a été mis en œuvre. Les résultats doivent étayer la définition d'innovation à la base de la Fondation Peter F. Drucker, soit « un changement qui crée une nouvelle dimension de rendement ». La Fondation considère que le secteur sans but lucratif où les besoins sont importants et où les ressources financières sont habituellement très limitées représente un milieu privilégié pour encourager l'innovation. Le Prix Drucker est assorti d'un chèque de 20 000 \$, et un court documentaire est produit sur le projet gagnant. Quant aux mentions honorables, elles reçoivent un prix de 2 000 \$.

Le lauréat du Prix Drucker de 2002, le Latin American Diabetes Program, a été annoncé lors de la cérémonie protocolaire du déjeuner-conférence. La Fondation Drucker a aussi décerné une mention honorable au programme Financial Literacy du Comité central mennonite de Calgary.

Activités en soirée

Deux agréables activités en soirée étaient au programme du Congrès pancanadien. Une soirée franco-manitobaine a d'abord eu lieu au restaurant Le Rendez-Vous, où les participants ont pu goûter à une excellente cuisine et assister à un spectacle de divertissement qui s'est terminé en une soirée de danse. Le soir suivant, le gouvernement du Manitoba a organisé une activité pour souligner l'engagement du Manitoba en DÉC. Cette activité s'est déroulée dans l'historique Centre pour Autochtones, où des danseurs autochtones ont offert un spectacle de qualité et où les participants ont pu savourer un excellent repas préparé par des entreprises locales de DÉC.

Visites de sites

Malheureusement, certaines visites de sites ont été annulées. Au nombre des visites, on trouve trois initiatives de logement dans les zones centrales de Winnipeg : le West Broadway Housing Resource Center, le programme Youth Builders et North End Housing Project Inc. Linda Williams représentait le West Broadway Neighbourhood Housing Resource Centre. Ce centre encourage les résidents à tirer parti des forces existantes pour résoudre les problèmes touchant leurs quartiers. Il travaille également avec les propriétaires d'immeubles pour s'assurer que les logements fournis sont abordables et



*« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

convenables pour les familles à faible revenu. Une plaque est remise aux propriétaires pour chaque immeuble jugé acceptable; celle-ci est accrochée sur un mur extérieur de l'immeuble. Il s'agit maintenant d'une distinction recherchée.

Allan McIntosh représentait le programme Youth Builders, initiative axée sur l'éducation, les compétences professionnelles, l'emploi et la revitalisation des quartiers. Les participants au programme ont consacré la majeure partie de leur temps à l'aspect éducatif pour ensuite s'attaquer à la rénovation de maisons dans les quartiers défavorisés de Winnipeg.

Mary Williams représentait quant à elle la société North End Housing Project, organisme de logement sans but lucratif dont l'objectif est de fournir un logement abordable et de qualité aux familles à faible revenu du quartier North End.

En outre, Inner City Renovations, jeune entreprise à but lucratif, a mis sur pied une initiative intéressante : elle embauche 19 personnes considérées inaptes au travail et leur offre une formation en milieu de travail. Deux compagnons charpentiers servent de mentors et de formateurs. L'entreprise a été formée par la coalition de cinq initiatives de logement en milieu urbain défavorisé.

Une visite de l'Aboriginal Centre of Winnipeg Inc. (ACWI) figurait également au programme, animée par les orateurs Ella Mayer, Larry Wucherer, Candace Gower et Jylie Pellissier-Lush. L'ACWI a été incorporé en 1990 comme organisme sans but lucratif et en 1992, il a acheté l'historique gare ferroviaire du Canadien Pacifique. L'immeuble est maintenant connu sous le nom de Centre pour Autochtones (Aboriginal Centre). L'ACWI est dirigé et exploité par la communauté autochtone de Winnipeg à titre d'organisme communautaire. Il offre de nombreux programmes, dont celui du Centre for Aboriginal Human Resources Development (CAHRD). Le CAHRD est un organisme communautaire sans but lucratif servant la population autochtone urbaine de Winnipeg. Il a comme objectif d'aider les personnes autochtones à se trouver un emploi et à le conserver. Des programmes éducatifs sont également offerts pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, de même que des programmes techniques; plus de 500 étudiants s'y sont inscrits pour terminer leurs études secondaires.

Fermeture de la séance plénière

Rupert Downing, directeur général du RCDÉC, Garry Loewen, de la North End Community Renewal Corporation, et Natasha Jackson, du Black Community Workgroup de Halifax Cooperative Ltd., ont animé la séance plénière de fermeture du vendredi. En récapitulant les travaux des quatre derniers jours, ils ont réaffirmé le désir du RCDÉC : inclure toutes les voix, respecter les différences et encourager la diversité. Certes, il y a eu des améliorations, mais il en faut encore davantage. La participation active des jeunes et le nombre accru d'Autochtones parmi les personnes présentes au congrès ont été fort encourageants. Une analyse comparative entre les sexes montre une amélioration générale du côté de la condition des femmes, mais des installations de garderie adéquates et une représentation complète manquent toujours. La participation du gouvernement a été remarquable, avec plus de 40 hauts fonctionnaires présents à l'événement, déterminés à poursuivre le dialogue en s'appuyant sur le travail d'élaboration des politiques du RCDÉC. Même si certains ont exprimé leur frustration quant au manque de soutien

Le Congrès pancanadien de DÉC de 2002 a été un grand tournant pour le mouvement canadien de DÉC. Le nombre de participants, le niveau d'expertise mobilisé et la grande qualité du savoir partagé ont prouvé la force et le dynamisme du mouvement.

*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

gouvernemental en DÉC, il ne faut pas oublier que le Réseau peut compter sur plusieurs alliés au sein du gouvernement. Le Manitoba constitue un excellent exemple de coopération efficace entre les gouvernements et les collectivités. Des cautions ont été fournies concernant l'innovation, un concept qui nécessite beaucoup d'attention et de ressources, pour s'assurer que l'accent soit mis sur l'innovation allant dans le sens du travail de DÉC et du soutien aux collectivités. Le DÉC en tant que pratique innovante a été réaffirmé.

L'efficacité des congrès et des événements d'apprentissage a été mise en relief : les connaissances partagées entre les pairs et les partenariats créés revêtent une valeur inestimable. La croissance du mouvement de DÉC est très encourageante, mais il nous a été rappelé que le DÉC ne concerne pas le mouvement en lui-même. Il vise surtout à bâtir des collectivités saines et équitables.

Nous avons encouragé les participants à poursuivre leur travail d'éducation auprès de leurs représentants gouvernementaux locaux pour leur faire comprendre l'importance du DÉC et à créer de nouveaux partenariats pour accroître leur efficacité. Le comité d'organisation du congrès a eu droit à de chauds applaudissements pour les excellents ateliers offerts et l'agréable atmosphère de soutien et de formation. La séance s'est terminée par des commentaires de la salle; bon nombre de personnes ont affirmé que le congrès avait été exceptionnel et que leur enthousiasme avait été renouvelé.

Conclusion

Le Congrès pancanadien de DÉC de 2002 a été un grand tournant pour le mouvement canadien de DÉC. Le nombre de participants, le niveau d'expertise mobilisé et la grande qualité du savoir partagé ont prouvé la force et le dynamisme du mouvement. Comme les praticiens sont souvent isolés, la portée et l'étendue de cet événement ont clairement indiqué que leur travail est important, diversifié et valable. Des personnes provenant des quatre coins du pays, tant des jeunes que des adultes, ont contribué à faire de ce congrès bilingue une réussite. Le Forum pancanadien sur les politiques du RCDÉC tenu à Vancouver en mars 2001, événement échelonné sur deux jours, avait accueilli 160 participants, et le deuxième congrès annuel du RCDÉC à Halifax, 260.

Quant au Congrès pancanadien de DÉC de 2002, plus de 400 personnes s'y sont réunies. Ces chiffres reflètent bien la croissance rapide du secteur.

La participation des gouvernements provinciaux et fédéral a été encourageante. La reconnaissance, par le gouvernement du Manitoba, du DÉC en tant que solution efficace aux approches conventionnelles de développement économique, et son engagement à travailler de concert avec les praticiens de DÉC, sont d'une valeur inestimables. En outre, la confirmation par la ministre Stewart du besoin absolu de se concentrer à la fois sur le développement social et économique et de promouvoir le DÉC comme concept a été fortement applaudie. Notons que la participation active de Mme Stewart a été grandement appréciée.

Le haut niveau de compétence des praticiens nous encourage à multiplier les échanges de connaissances entre nos pairs, car il va sans dire que nous pouvons apprendre beaucoup des autres. La diversité des activités de DÉC au Canada et les exemples d'initiatives innovatrices ayant créé des changements véritables

La croissance du mouvement de DÉC est très encourageante, mais il nous a été rappelé que le DÉC ne concerne pas le mouvement en lui-même. Il vise surtout à bâtir des collectivités saines et équitables.



*« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)*

dans les collectivités défavorisées sont très inspirants. Les supporters du RCDÉC, du PATDEC et du DÉC d'un océan à l'autre peuvent s'appuyer sur les réalisations du congrès « Soutenir l'innovation communautaire » pour continuer à renforcer la capacité des collectivités et des organismes de développement, et pour mettre de l'avant une politique fondée sur des données probantes visant à mieux soutenir les efforts communautaires pour bâtir un avenir durable.

Le RCDÉC et le PATDEC remercient sincèrement les commanditaires de ces événements :

- Développement des ressources humaines Canada
- Affaires intergouvernementales Manitoba
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et Community Futures Development Association of British Columbia
- The Muttart Foundation
- Fondation de la Famille Samuel et Saidye Bronfman
- La Fondation de la Famille J.W. McConnell
- Investors Group
- Manitoba Hydro
- The Co-operators
- Great West Life/London Life Insurance
- Mennonite Central Committee
- Assiniboine Credit Union
- VanCity Capital Corporation
- Crocus Investment Fund

Les supporters du RCDÉC, du PATDEC et du DÉC d'un océan à l'autre peuvent s'appuyer sur les réalisations du congrès « Soutenir l'innovation communautaire » pour continuer à renforcer la capacité des collectivités et des organismes de développement, et pour mettre de l'avant une politique fondée sur des données probantes visant à mieux soutenir les efforts communautaires pour bâtir un avenir durable.

« Soutenir l'innovation communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)

Presentateurs et titres d'ateliers

<i>Nom</i>	<i>Titre de l'atelier</i>
Annis, Bob et Bill Ninacs	2.7 Forum sur l'éducation en DÉC
Ballesteros, Lyssa et George Ohana	3.8 Le développement de l'avoir au Canada
Bérubé, Colin	2.21 Community Credit: Defining and Structuring a Sector
Bethell, Gini	2.8 Collectivités d'apprentissage (DRHC)
Born, Paul	4.5 Comprehensive Community-Based Initiatives
Cabaj, Mark	5.6 CCEDNet Practitioner Development Committee
Carriere, Jacques	3.14 Pistes d'innovation : Le diagnostic d'innovation de la Fondation Drucker
Carrière, Jacques et Sherri Torjman	4.6 Innovation communautaire : Progrès, problèmes et perspectives dans le secteur du DÉC
Carrière, Jacques	5.2 Forum annuel du PATDEC
Chagnon, Lucie	1.2 DÉC 101 - Concepts et enjeux centraux
Colussi, Michelle	1.6 CED 113 CED Planning: Getting Communities Ready, Willing and Able
Cote, Ethel	4.4 Bâtir des systèmes de développement local
Davidson-Hunt, Iain	3.18 Community Forestry Initiatives
Day, Allan	3.3 Local Action to Fight Poverty
Donkervoort, Marty	2.20 Employee Ownership Models as a tool for CED
Downing, Rupert	4.9 Rapports de dialogue en DÉC : Alliances sectorielles Pour aller de l'avant
Ducharme, Frank	3.4 Linking Aboriginal Perspectives on Land ...
Edel, Betty	3.10 Succession Planning
Edwards, Kevin	2.1 Team-Based Entrepreneurship
Edwards, Kevin	2.5 Research and Development: The Role in CED
Ferguson, Mary	3.2 The Sustainable Livelihoods Framework
Franck, Brad	3.6 Recipes for Success in Entrepreneurship Development
Grayson, Eunice	4.2 Scaling Up Innovation of Strategies that Include, Equip and Link People to the Workplace
Harrington, Cathy	2.15 Le rapprochement des deux solitudes
Harrington, Cathy	3.5 The Employment Development Continuum
Harrington, Cathy	5.1 Assemblée générale annuelle du RCDÉC
Harrington, Cathy	5.3 Consultation sur le plan stratégique 2002-2005 du RCDÉC
Jedig, Diana	4.8 Rural Practice and Rural Policy
Kerk, Karen, Louise Simbetumwe et Vicki Austad	3.7 Asset Building in Canada: Successes, Challenges and Opportunities
Lachance, Caroline	3.12 Construire des partenariats en DÉC

« Soutenir l'innovation
communautaire »
Congrès pancanadien de DÉC 2002
Winnipeg (Manitoba)

LePage, David	3.9 ICT for CED
Leroux, Richard	1.8 Autonomisation et DÉC
Lewis, Mike	3.1 A Citizen-Based Approach to Developing Community Visions, Goals, Strategies and Benchmarks
Lewis, Mike	4.7 L'initiative pancanadienne de financement en DÉC
Lewis, Mike	5.5 CCEDNet Policy Council Meeting
Lockyer, Roz, Melanie Conn et Carol Rock	2.14 Le renforcement de la présence des femmes en DÉC
Loewen, Garry, Shauna McKinnon et Linda McFadyen	4.3 Building Local Development Systems: Are We Going Forwards or Backwards?
Lydon, Maeve	2.3 Building Entrepreneurial Learning Organizations
MacSween, Rankin	2.17 Management Issues and Solutions for Senior CEDO Managers
Madsen, Carol	2.12 La mise sur pied d'une fondation comme stratégie de financement du DÉC
Morris, Victoria, Shawna Lukowski et Stacey Barter	2.13 La jeunesse à l'œuvre en DÉC
Moscovitch, Allan	2.6 Demonstration Research Methods in Community Development
Nelles, Diane	3.13 Pathways to Innovation: The Drucker Innovation Diagnostix
Ninacs, Bill	1.7 CED 115 Empowerment and CED
Ninacs, Bill	2.23 Entrepreneuriat social
Parks, Ellie	1.1 CED 101 - Core Concepts and Issues
Perkins, Kevin et Setra Mark	2.16 Urban Neighbourhood Initiatives
Perry, Stewart	1.3 CED 103 Overview of CED Tools and Techniques
Perry, Stewart	1.9 CED 119 Evaluation
Perry, Stewart	2.4 What is the Evidence that CED Works?
Poirier, Yvon	2.18 Growing the International Movement
Restakis, John	2.9 Local and Regional Networks as Drivers of Innovation and Development
Saenz, Maria, Jacques Carrière, Kate Roberts et Catherine Reid	2.22 Réseau international de savoir
Tellez, Juan	3.11 Building CED Partnerships
Tellez, Juan	5.4 CCEDNet Membership Committee
Twichell, Peter	4.1 YouthBuild USA
Usiskin, Len	2.19 Housing and CED
Van Doorselaer, Sean	2.2 Social Entrepreneurship
Van Gils, Pieter	3.16 Integrating Environmental Stewardship and CED
Van Gils, Pieter	3.17 Le maillage du DÉC et de l'environnement
Wilson, Gary et Anna Kirbyson	2.11 Creating Foundations to Support CED